

REPUBLIQUE DU RWANDA



VISION 2020 DU RWANDA

PREFACE

La Vision 2020 reflète les aspirations et la détermination des Rwandais à la construction d'une identité rwandaise d'unité, de démocratie et d'inclusion, après de longues années marquées par des régimes autoritaires et exclusivistes. A travers cette Vision, nous visons de transformer notre pays en un pays à revenu intermédiaire où les Rwandais jouissent d'une meilleure santé, éduqués et plus prospères de façon générale.

Pour y arriver, la Vision 2020 identifie six piliers liés entre eux, dont la bonne gouvernance et la gestion efficiente des affaires publiques, le capital humain qualifié, un secteur privé dynamique, les infrastructures physiques de qualité, ainsi que l'agriculture et l'élevage modernes, tous tournés vers le marché tant national, régional que mondial.

Cette Vision a été le résultat d'un long processus de consultations nationales qui ont été initiées entre 1997 et 2000. Ces discussions et débats ont impliqué toutes les catégories, comprenant les opérateurs économiques, l'Etat, le monde académique et la société civile.

Il est important de signaler que la Vision 2020 n'est pas l'apanage du gouvernement. Par contre, elle est l'objectif partagé de chaque Rwandais. Nous devons toujours nous assurer que tout ce que nous faisons – individuellement, dans nos communautés, nos entreprises d'affaires ou nos institutions publiques – contribue à la réalisation de cette Vision. Comme toute société prometteuse dont le succès découle d'un objectif partagé, notre Vision ici constitue un lien qui tient tous les Rwandais ensemble comme un peuple déterminé à construire un avenir meilleur.

Je suis certain que la Vision 2020 nous inspire l'efficiace dans l'atteinte de nos objectifs, et qu'elle est définie de façon claire et convaincante à tel point que sont mobilisés toutes les énergies et le sens d'urgence nécessaires à sa réalisation. Je remercie tous les Rwandaises et Rwandais ainsi que les Amis du Rwanda qui contribueront leur part afin que notre Vision soit réalisable.

Paul KAGAME

Président de la République du Rwanda

(sé)

Table des Matières

PREFACE.....	2
1. Introduction	4
2. La Situation actuelle et les défis	5
2.1. Perspective Historique	5
2.2. Principaux Défis du Rwanda aujourd’hui.	6
3. Les Principaux Objectifs de la Vision 2020	8
3.1. Le Court Terme : Promotion de la stabilité macroéconomique et création de richesses pour réduire la dépendance à l’aide.....	9
3.2. Le Moyen Terme: La Transformation d’une économie agricole vers une économie basée sur le savoir.....	9
3.3. Long Terme: Créer une classe moyenne productive et encourager l’entrepreneuriat.	10
4. Les Piliers de la Vision 2020	11
4.1. La bonne gouvernance et un Etat capable.....	11
4.2. Le Développement des ressources humaines et une économie basée sur le savoir	12
4.3. Développement tiré par le Secteur privé.	14
4.4. Développement des Infrastructures	15
4.5. Agriculture à haute valeur ajoutée et orientée vers le marché	17
4.6. Intégration régionale et internationale	18
5. Domaines transversaux de la Vision 2020.....	18
5.1. L’Egalité du Genre.....	19
5.2. Les Ressources Naturelles et l’Environnement	19
5.3. Science, Technologie et TIC	19
6. La feuille de route	20
6.1. Le Processus de Planification du Rwanda et la réalisation de la Vision 2020	20
6.3 Cadre Institutionnel pour la mise en oeuvre de la Vision 2020 du Rwanda	23
Conclusion	25
Annexe 1: Indicateurs clefs de la Vision 2020 du Rwanda	26

1. Introduction

Comment les Rwandais envisagent-ils leur avenir ? Quel genre de société veulent-ils devenir ? Comment peuvent-ils construire une identité rwandaise unie et inclusive ? Quelles sont les transformations qui sont nécessaires pour émerger d'une situation sociale et économique profondément insatisfaisante ? Telles sont les questions principales abordées par la Vision 2020 du Rwanda.

Cette Vision est le résultat d'un processus consultatif national qui a débuté au Village Urugwiro en 1998-99. Il y a eu un large consensus sur la nécessité pour les Rwandais de définir clairement l'avenir de leur pays. Ce processus a fourni la base à partir de laquelle cette Vision a été développée.

Aujourd'hui, le Rwanda se trouve à un carrefour, allant de la phase de l'aide humanitaire associée au génocide de 1994, vers une phase de développement durable. Depuis 1994, le Gouvernement du Rwanda a stabilisé la situation politique, tout en remettant l'économie sur les rails avec l'aide considérable des partenaires du développement. Cependant, les défis demeurent considérables.

On s'attend à ce que la population rwandaise double pour atteindre environ 16 millions à l'horizon 2020¹. Étant donné que l'aspiration majeure de la Vision 2020 est de transformer le Rwanda en un pays à revenus moyens (avec un revenu par habitant d'environ 900 USD par an, comparé à 220 USD en 2000), cela exigera un taux de croissance annuel d'au moins 7 %. Ceci ne sera possible qu'à condition de transformer l'économie, actuellement basée sur l'agriculture de subsistance, en une société basée sur la connaissance, avec des niveaux élevés d'épargne et d'investissements privés, réduisant ainsi la forte dépendance du pays sur l'aide extérieure.

La seule croissance économique ne suffit pas à générer la hausse nécessaire du niveau de vie de la population. Pour vaincre la faim et la pauvreté, la croissance se doit d'être « en faveur des pauvres », offrant ainsi à tout Rwandais la chance de tirer profit des nouvelles opportunités économiques. Les aspirations de la Vision 2020 pour le Rwanda sont : une Nation moderne, forte et unie, fière de ses valeurs fondamentales, politiquement stable et sans aucune discrimination entre ses citoyens.

Au regard des aspirations et défis esquissés ci-dessus, il est important de développer une nouvelle Vision pour le Rwanda et de la traduire en un programme réalisable, basé sur les piliers suivants :

- La reconstruction de la nation et de son capital social ancrée dans la bonne gouvernance et soutenue par un Etat capable ;
- La transformation de l'agriculture en un secteur productif, à haute valeur ajoutée, orientée vers le marché, ayant des liens avec d'autres secteurs;
- Le développement d'un secteur privé efficace guidé par la compétitivité et l'esprit d'entreprise;

¹ A moins que le planning familial ne s'améliore, dans ce cas, les projections prévoient que la population atteindra 13 millions.

- Une approche holistique de développement des ressources humaines, englobant l'éducation, la santé et les compétences en TIC, visant le secteur public, le secteur privé et la société civile. Ceci doit être intégré aux questions démographiques, de la santé et du genre ;
- Le développement des infrastructures, y compris les réseaux améliorés de transport, la distribution de l'énergie et de l'eau ainsi que les réseaux TIC ;
- la promotion de l'intégration et de la coopération économiques régionales.

Ces piliers seront en permanence affectés par un certain nombre de thèmes transversaux, y compris l'égalité du genre, la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que les TIC.

La Vision 2020 doit être atteinte dans un esprit de cohésion sociale et d'équité, soutenues par un Etat capable. Le développement en cours du Rwanda sera centré sur le capital principal de la Nation – à savoir, son peuple.

2. La Situation actuelle et les défis

2.1. Perspective Historique

Bien que le Rwanda ait enregistré des progrès significatifs pour une nation dévastée, sortie du génocide de 1994, il est toujours sous-développé, tributaire d'une économie basée sur l'activité agricole, avec environ 60 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Pour mieux comprendre la situation présente, il est essentiel d'analyser le Rwanda dans une perspective historique.

Depuis le 11^{ème} siècle, le Rwanda existait comme une Nation fondée sur l'histoire commune de son peuple, ayant des valeurs partagées, une même langue ainsi qu'une culture commune. Il s'étendait bien au-delà des frontières actuelles. L'unité de la Nation Rwandaise était également basée sur les clans et les rites communs, sans aucune discrimination basée sur l'appartenance ethnique.

Le pouvoir colonial, fondé sur une idéologie de la supériorité raciale, et en collaboration avec quelques organisations religieuses, a exploité les subtiles différences sociales et a institutionnalisé la discrimination. Ces actions ont déformé l'harmonie de la structure sociale, en créant une fausse division ethnique, avec des conséquences désastreuses.

L'histoire récente du Rwanda pourrait être résumée par les événements clés suivants:

- la Conférence de Berlin de 1884 a attribué le Royaume du Rwanda à l'autorité allemande en tant que partie de l'Afrique Orientale Allemande (Deutsch Ostafrika);
- Lors du partage de l'Afrique qui a suivi en 1910, une grande partie du Rwanda a été annexée aux pays voisins, ce qui a causé la perte de 1/3 du marché interne Rwandais et une grande partie de ses ressources naturelles;
- Après la 1^{ère} Guerre mondiale et la défaite de l'Allemagne, le Rwanda a été attribué à la Belgique comme territoire sous mandat d'administration sous l'autorité de la Société des Nations;

- Après la 2^{ème} Guerre mondiale, la Société des Nations est devenue *les Nations Unies* et le Rwanda est devenu un territoire sous tutelle avec un Mandat de L'ONU, sous administration belge, jusqu'en 1962;
- Pendant la période coloniale, l'administration belge a appliqué des théories darwiniennes contemporaines, divisant ainsi profondément le peuple du Rwanda. Ce développement regrettable peut être considéré comme établissant les prémices d'exterminations massives périodiques, même après l'obtention de l'indépendance en 1962, ayant culminé dans le génocide de 1994.
- le FPR met fin au génocide de 1994 ; il a ensuite formé un Gouvernement d'Unité Nationale et une Assemblée Nationale de Transition, en coalition avec d'autres Partis politiques, pour définir un nouvel avenir pour le Rwanda à travers des institutions démocratiques.

Cet héritage historique va d'une certaine façon expliquer les défis auxquels le Rwanda doit faire face aujourd'hui. Ceux-ci seront examinés individuellement dans la section suivante.

2.2. Principaux Défis du Rwanda aujourd'hui.

L'économie du Rwanda est actuellement caractérisée par des déséquilibres internes (le déficit budgétaire) et externes (la Balance des paiements) sur le plan macro-économique, parallèlement à de faibles taux d'épargne et d'investissement et un chômage élevé ainsi que le sous-emploi (voir tableau 1). De plus, les exportations du Rwanda, composées principalement de thé et de café - dont les prix sont soumis aux fluctuations du marché international - n'ont pas été à même de couvrir des besoins en importations.

Tableau 1: Indicateurs Macro-économiques du Rwanda de 1995 à 2000

Indicateurs		1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux d'inflation (%)	IPC	48.2	13.4	11.7	6.8	-2.4	3.9
	Déflateur du PIB	51.3	10.9	15.6	2.2	-3.5	3.3
Epargnes - investissements	% PIB	-22.3	-20	-18.4	-17.4	-15.6	-16.3
	En milliards de Frw	-77.5	-85.4	-103.1	-110.1	-101.8	-115
Absorption intérieure (% PIB)		122.8	120.3	124.6	120.4	118.7	113.7
Déficit fiscal global (% PIB)	Sans dons	-13.3	-13.1	-9.9	-8.3	-9.7	-8.9
	Avec dons	-2.3	-5.7	-2.5	-3	-3.8	0.1
Balance courante	Excl. transferts officiels	-20.5	-19.1	-17.6	-16.8	-17.1	-16.9
	Incl. transferts officiels	4.5	-0.3	-4.9	-9.4	-7.6	-5.1
PIB réel par habitant USD		185.6	204.3	216.8	202.6	252.5	227.7
Service de la dette % Exportations			20	14	17	26	25

Source : Indicateurs de Développement du Rwanda, Rapports de la BNR

Cette situation générale peut être mieux expliquée en revoyant un certain nombre de défis séparément.

(i) Diminution de la productivité agricole et distribution des terres arables

L'agriculture, qui représente plus de 90 % de la force de travail, demeure cependant improductive et se situe largement à un niveau de subsistance. La distribution des terres arables s'élève maintenant à un hectare pour 9 Rwandais et continue à diminuer en raison de taux élevés de natalité. La conséquence évidente est qu'un nombre substantiel de familles rurales qui subsistent grâce à l'agriculture possède moins d'un (1) hectare, ce qui est insuffisant pour gagner sa vie. Les pâturages disponibles s'élèvent à 350 000 hectares dont une majorité est de mauvaise qualité. Cela

aboutit à l'exploitation intense de la terre, sans application simultanée de mesures correctives, notamment par l'utilisation d'engrais. Le résultat net a été une baisse de la productivité des terres et une dégradation environnementale massive, contribuant à une sous-alimentation effrénée au sein de la population Rwandaise. Les Rwandais ne peuvent plus subsister grâce à la terre et des voies et moyens doivent être trouvés pour étendre l'économie vers les secteurs secondaires et tertiaires.

(ii) Barrières naturelles face au commerce

Le Rwanda est enclavé, étant de ce fait éloigné par de longues distances des ports de l'océan, un facteur qui augmente les frais de transport aussi bien pour les exportations que pour les importations. Le pays manque de connexion aux réseaux internationaux de chemins de fer, ce qui signifie que la majorité du commerce se fait par voie routière. La mauvaise qualité des routes engendre des coûts de transport élevés qui mènent à l'inflation des prix des produits fabriqués localement, étant donné que les matières premières utilisées doivent être importées. Ces barrières naturelles face au commerce gênent le développement qu'il soit industriel ou autre.

(iii) Base économique étroite

Il va de soi que les seules augmentations de productivité et des exportations du café et du thé seront insuffisantes pour soutenir le développement de l'économie Rwandaise. Dès lors, des efforts doivent être accomplis pour étendre la base économique, particulièrement en exportant. Bien qu'il y ait de petites poches de minerais divers de grande valeur au Rwanda, il n'y a pas une seule ressource naturelle en quantité suffisante qui pourrait faire relancer l'économie. Pendant plusieurs décennies, le secteur minier a été, en grande partie, basé sur l'extraction et l'exportation de la cassitérite en provenance de plusieurs mines et de nombreuses opérations de surface. Les dépôts d'autres minerais tels que le wolfram, le colombo-tantalite et l'or existent indubitablement, mais les réserves totales demeurent inconnues. Le pays a cependant des réserves évaluées à 60 milliards de mètres cubes de gaz naturel dans le lac Kivu, mais ce secteur manque d'investissements tant pour une exploration efficace que pour une exploitation rentable.

(iv) Faible capacité institutionnelle

La gouvernance, y compris la gestion des ressources publiques, demeure insuffisante en raison du manque d'institutions saines et d'un personnel compétent. Au lieu de développer eux-mêmes des systèmes sains, les gouvernements précédents ont continué à compter sur l'aide technique étrangère coûteuse, tout en étant en grande partie indifférents aux besoins locaux à long terme et n'ont pas réussi à construire des capacités locales. Bien qu'un grand progrès ait été effectué à ce sujet, cet héritage constitue encore actuellement une entrave significative à une gouvernance efficace.

(v) Faible niveau de développement des ressources humaines

Le manque sévère de personnel professionnel constitue un obstacle pour le développement de tous les secteurs. Le manque de personnel adéquatement formé en agriculture et élevage gêne la

modernisation de ce secteur, tandis que le manque de techniciens et de gestionnaires compétents freinent sévèrement l'expansion des secteurs secondaires et tertiaires.

L'analphabétisme est excessivement important tant au sein de la population urbaine qu'au sein de la population rurale avec 48 % de Rwandais qui ne savent ni lire ni écrire (en 2000). Les efforts pour changer cet état de fait se heurtent à la prévalence de maladies graves, telles que la malaria et le VIH/SIDA, qui, combinées à la malnutrition, réduisent la productivité de la population.

(vi) La dette publique

La dette publique du Rwanda constitue un obstacle majeur à son développement économique. La dette publique s'élève à environ 1.5 milliards \$US et est plus grande que le PIB national actuel de 1.3 milliards de \$US (données de 2000). Environ 75 % de la dette publique sont dus à la Banque Mondiale et autres bailleurs multilatéraux. Celle-ci s'est accumulée à un taux supérieur à la capacité du pays à produire les moyens nécessaires au remboursement de la dette.

Un retour à un niveau viable de dette, c'est-à-dire où la dette existante peut être remboursée confortablement sans mettre en danger les perspectives de croissance du pays, est prévu pour 2015. Cependant, un allègement continu des dettes et un financement par subventions émanant des bailleurs seront toujours nécessaires, du moins à moyen terme, de même qu'une hausse significative des recettes d'exportation est essentielle afin d'éviter de retourner à la situation actuelle.

(vii) Conséquences sociales et économiques du Génocide

Le Génocide de 1994 a dévasté l'économie Rwandaise ainsi que sa population. Le PIB a été réduit de moitié en une seule année, quatre-vingts pour cent de la population ont été plongés dans la pauvreté alors que d'énormes étendues de terre et de bétail ont été détruits. Le génocide a aussi exacerbé un certain nombre de contraintes au développement qui existaient avant 1994. L'infrastructure productive existante, déjà faible, a été complètement détruite et la nation a été privée d'une génération d'enseignants, de médecins et de fonctionnaires formés ainsi que d'entrepreneurs privés.

Ainsi, les conséquences du génocide ont dévasté le tissu social, politique et économique du Rwanda. Sans une réconciliation couronnée de succès, sans stabilité politique et sans sécurité, les investisseurs privés auront du mal à avoir confiance dans le pays.

3. Les Principaux Objectifs de la Vision 2020

La Vision cherche à transformer fondamentalement le Rwanda en un pays à revenus moyens pour l'année 2020. Cela exige d'atteindre un revenu moyen par habitant annuel de 900 US\$ (220 \$ US en 2000), un taux de pauvreté de 30 % (contre 60.4 % en 2000) et une espérance de vie moyenne de 55 ans (contre 49 ans en 2000). L'annexe 1 montre, plus en détail, la transformation que nous espérons réaliser.

En prenant en compte les ressources extrêmement rares du Rwanda, la définition d'un ordre de priorité et la mise en séquence seront essentielles. Cette section présente la définition d'un ordre de priorité à court, moyen et long terme. Elle reconnaît les interdépendances et les complémentarités

entre différentes politiques et différents événements. Par exemple, l'industrie et le développement du secteur tertiaire ne peuvent pas être réalisés sans une réserve compétitive de compétences, une infrastructure et des services financiers performants.

À court terme, les problèmes-clés qui consistent à stabiliser l'économie, en réduisant la dépendance à l'aide et en développant les exportations, seront fondamentaux. La section suivante abordera ceux-ci en détail.

3.1. Le Court Terme : Promotion de la stabilité macroéconomique et création de richesses pour réduire la dépendance à l'aide.

Le Rwanda mettra en place une politique de stabilisation macro-économique qui est favorable au développement du secteur privé. Ceci, combiné à l'expansion de la base des ressources locales et à une augmentation des exportations, est la seule façon de diminuer la dépendance face à l'aide.

Les déséquilibres mis en évidence dans le Tableau 1 ont été une source d'instabilité macro-économique et ont abouti à un fardeau non viable de dettes et à une dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère. Pour réduire cette dépendance, il sera essentiel de développer des stratégies efficaces pour étendre la base fiscale, attirer des investisseurs étrangers et faire face à la situation de la dette. Aussi, il faudra encourager la diversification et le développement des exportations non traditionnelles, tout en faisant face aux préjugés contre l'exportation dans les politiques nationales.

La politique envisagée, dont une partie est déjà formulée et mise en œuvre, inclut la libéralisation du commerce et la privatisation, des réformes fiscales, des taux de change compétitifs et des taux d'intérêt favorables au marché. Le Gouvernement renoncera à fournir des services que le secteur privé peut fournir plus efficacement et de façon compétitive. Avec cette politique en place, l'économie sera capable de relever le défi de la transformation allant d'une économie de subsistance agricole vers une économie diversifiée basée sur le savoir.

3.2. Le Moyen Terme: La Transformation d'une économie agricole vers une économie basée sur le savoir

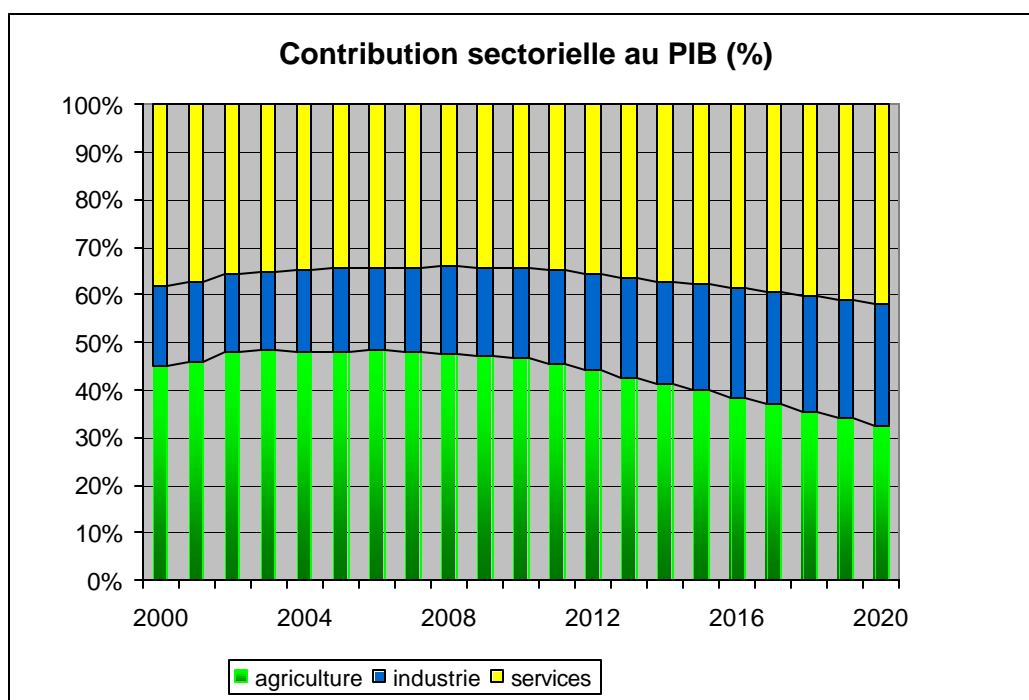
A supposer que l'agriculture du Rwanda soit transformée en un secteur ayant une valeur ajoutée /de productivité élevée, elle ne suffirait pas à elle seule à devenir un moteur satisfaisant de croissance. Il doit y avoir une stratégie de secours pour transiter de la seule dépendance à l'agriculture vers les secteurs secondaires et tertiaires. La question, cependant, ne consiste pas uniquement en une stratégie basée sur l'agriculture, l'industrie ou les services, mais plutôt à identifier l'avantage comparatif du Rwanda et à y concentrer les stratégies.

Entre autres choses, il y a, au Rwanda, une provision abondante de main d'œuvre bon marché, une grande population polyglotte, un emplacement stratégique en tant que porte de passage entre l'Afrique de l'Est et Centrale, ainsi que la petite taille du Rwanda qui rend le développement de son infrastructure facile (en fonction des ressources). Les industries établies devraient viser les besoins de base, pour lesquels il y a un marché aisément disponible, étant donné que ces produits peuvent satisfaire la demande locale et même être exportés.

S'agissant des services, à moyen et à long terme, ce secteur deviendra le moteur le plus important de l'économie du Rwanda. Etant donné que le Rwanda n'a pas d'accès à la mer et dispose de ressources naturelles limitées, le Gouvernement devrait jouer le rôle principal dans la conception d'une politique adaptée encourageant l'investissement dans les services, pour acquérir et maintenir un avantage compétitif dans la région.

Il faut cependant noter que l'élaboration d'une telle politique ne sera pas suffisante pour créer une économie basée sur le savoir. Un investissement important dans les infrastructures sera nécessaire dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et du transport pour réduire les coûts, tout en augmentant leur qualité et leur fiabilité. L'amélioration de l'enseignement et des normes de santé sera essentielle pour fournir une main-d'oeuvre efficace et productive.

Schéma 1 : Transformation de l'activité économique 2000-2020



3.3. Long Terme: Créer une classe moyenne productive et encourager l'entrepreneuriat.

Le processus lié au développement et à la formation du capital ne peut pas - à long terme - être réalisé uniquement par l'état ou par des fonds octroyés par les bailleurs. Bien que tous deux doivent y contribuer, la colonne vertébrale du processus devrait être une classe moyenne d'entrepreneurs Rwandais. Un esprit d'entreprise productif doit être favorisé pour remplir son rôle habituel qui consiste à créer de la richesse, de l'emploi et des innovations essentielles à travers des opportunités de profit.

La stimulation du secteur privé, particulièrement en ce qui concerne la promotion des exportations et la compétitivité, ne sera pas réalisable sans l'élargissement et l'approfondissement du secteur financier tel que le secteur bancaire, les assurances et l'application des technologies de l'information. Une prestation de grande qualité des services éducatifs dans le domaine des sciences et de la technologie sera nécessaire pour consolider les bénéfices du développement effectués à court et moyen termes.

Le Rwanda devrait aussi aspirer à trouver un créneau particulier dans le marché de la région, par exemple, en devenant un centre pour les télécommunications.

Il est prévu qu'avec ces réformes, le Rwanda se transformera, passant d'une économie de subsistance agricole à une société basée sur le savoir, avec une classe d'entrepreneurs vifs. La section suivante décrit les étapes majeures de cette transition.

4. Les Piliers de la Vision 2020

Alors que la section trois est plutôt basée sur l'organisation temporelle des activités, nous allons identifier ici les aspects clefs de la Vision 2020 qui ont été abordés jusqu'ici et les approcher individuellement. Les aspirations de la Vision 2020 s'articulent autour de six "Piliers" et seront entrecroisés de trois domaines transversaux. Cette section examine les piliers, tandis que la section 5 aborde les domaines transversaux.

Tableau 2: Les Piliers de la Vision 2020 et de ses domaines transversaux

Piliers de la Vision 2020	Domaines transversaux de la Vision 2020
1. Bonne Gouvernance et Etat Capable	1. Egalité du Genre 2. Protection de l'Environnement et Gestion Durable des Ressources Naturelles 3. Sciences et Technologies, y compris les TIC
2. Développement des Ressources Humaines et Economie Basée sur le Savoir	
3. Economie dominée par le Secteur Privé	
4. Développement des Infrastructures	
5. Agriculture Productive et Orientée vers le Marché	
6. Intégration Economique Régionale et Internationale	

4.1. La bonne gouvernance et un Etat capable.

Le Rwanda deviendra une nation moderne, unie et prospère, fondée sur les valeurs positives de sa culture. La Nation sera ouverte au monde, y compris à sa propre diaspora. Les Rwandais seront un peuple partageant la même vision pour l'avenir et prêt à contribuer à la cohésion sociale, à l'équité et à l'égalité de chances.

Le pays s'engage à être un Etat capable, caractérisé par le respect de la loi qui soutient et protège tous ses citoyens sans discrimination. L'état est soucieux des droits, de l'unité et du bien-être de son peuple et assure la consolidation de la Nation et de sa sécurité.

La transformation sociale et économique concerne aussi bien les Etats que les marchés. En réalité, le rôle de l'Etat est indispensable à la création de la richesse et du développement. Cependant, au Rwanda actuellement, la faible capacité de l'Etat gêne cette transformation. Cette situation fait appel à un développement rapide et au déploiement de ressources humaines qualifiées du secteur public, qui saisissent les besoins d'autres secteurs – et particulièrement ceux du secteur privé - et qui peuvent les traduire en une politique et des stratégies saines. En résumé, nous avons besoin d'un secteur public qui serait restreint mais efficace, flexible et capable de poser les fondations pour rendre le Rwanda compétitif au niveau de l'économie internationale moderne.

L'État assurera la bonne gouvernance, qui peut être comprise comme étant caractérisée par le sens de la responsabilité, la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources rares. Mais cela signifie aussi un État respectueux des cadres et du processus démocratique et engagé dans le respect de la loi et la protection des droits de l'homme en particulier.

La participation de la population au niveau des communautés de base sera encouragée par le processus de décentralisation, à travers lequel les communautés seront habilitées à prendre part au processus de prise de décisions, leur permettant de répondre aux questions qui les affectent le plus.

La reconstruction de la nation Rwandaise et de son capital social, ancré sur la bonne gouvernance et un Etat efficace et capable est considérée comme une condition minimale pour stimuler le développement harmonieux des autres piliers²

4.2. Le Développement des ressources humaines et une économie basée sur le savoir

Outre le fait d'améliorer le bien-être général de la population, l'amélioration de l'enseignement et de la sécurité sociale peut être utilisée pour créer une main-d'oeuvre productive et efficace, ce qui est essentiel pour que le Rwanda acquière une économie diversifiée basée sur le savoir.

(i) Education

Le Rwanda s'engage à atteindre l'«Education Universelle pour Tous», qui est un des Objectifs de Développement du Millénaire les plus importants. Cela dit, il existe un besoin évident d'instruire et de former la population à tous les niveaux : primaire, secondaire et tertiaire, avec une attention particulière accordée à la qualité de l'enseignement. Celle-ci a diminué, en grande partie à cause d'un personnel enseignant de faible compétence et en conséquence, le gouvernement organisera des programmes intensifs de formation des enseignants.

² Cependant, on ne soulignera jamais assez que les 6 piliers et les 3 domaines transversaux doivent être développés en tandem – ceci constitue le message principal de la section 3.

Un accent principal sera placé sur la formation professionnelle et technique dans les domaines de la technologie, de l'ingénierie et de la gestion. Ceci visera les élèves qui quittent l'école secondaire, mais également les diverses sections de la société (avec un accent particulier sur les jeunes hommes et femmes). Pour encourager le développement des compétences, les plans de micro-crédit seront spécifiquement encouragés pour étendre le financement aux jeunes techniciens indépendants. Une attention particulière sera consacrée aux entrepreneurs innovateurs des petites entreprises. Pour promouvoir l'efficacité et la mise à jour continue des compétences, des programmes appropriés seront lancés dans les institutions nationales visant la formation en stage, la formation continue et la formation à distance.

Le Rwanda est en retard en termes de formation professionnelle, le retard le plus significatif étant apparent dans les domaines des sciences appliquées et ainsi que dans celui des TIC. Bien que le pays continue à compter sur la technologie importée des pays avancés, des ressortissants qualifiés, spécialisés seront essentiels pour diriger mais aussi pour maintenir les systèmes technologiques allant de la médecine à l'agriculture, en passant par l'industrie et les télécommunications.

Pour accomplir la Vision 2020, il sera absolument essentiel de lier correctement les politiques de l'enseignement avec le développement des secteurs et la politique de l'emploi. Il est crucial de comprendre que l'investissement nécessaire pour le développement des secteurs secondaires et tertiaires, ne sera pas efficace sans une main-d'œuvre qualifiée.

(ii) Santé et population

La population Rwandaise est estimée à près de 8 millions de personnes avec une densité de population la plus élevée d'Afrique et un taux de croissance démographique élevé (proche de 3 % par an). Cette tendance démographique est l'une des causes majeures de l'épuisement des ressources naturelles, de la pauvreté et de la faim qui en découlent. La dynamique démographique est le résultat d'un certain nombre de facteurs : (1) le taux élevé de fécondité des femmes, lui-même lié à (2) une culture favorable aux naissances, (3) la réduction du taux de mortalité infantile et (4) et un taux de mortalité général relativement bas, en raison d'un climat et d'une topographie défavorables aux maladies.

Le Rwanda considère sa population comme étant sa ressource principale et place en elle le projet de son développement futur. Avec le succès des politiques actuelles et futures concernant la population, le Rwanda projette de réduire le taux de natalité, en 20 ans, de 6 à 4.5 enfants et le taux de croissance démographique à 2.2 %.

Bien que l'état de santé de la population Rwandaise se soit amélioré significativement au cours des dernières années, il demeure peu satisfaisant. La prévalence de la malaria (40 % des consultations hospitalières dans les centres médico-sociaux) et du VIH-SIDA (13 % de la population totale) est élevée et constitue un problème économique majeur.

Les objectifs à atteindre dans le domaine de la santé dans les 20 années à venir comprennent : une réduction du taux de mortalité infantile de 107 à 50, pour 1000 naissances vivantes et une réduction du taux de mortalité maternelle de 1070 à 200, pour 100 000 naissances vivantes. L'espérance de vie aura augmenté de 49 à 55 ans, la malaria et les autres maladies épidémiques potentielles auront été contrôlées et la prévalence du SIDA aura été réduite de 13 % à 8 %.

Pour réaliser ces améliorations, la politique de la santé doit viser les couches les plus pauvres de la population en améliorant l'accès aux services de santé, la qualité de ces services et en réduisant son coût. Le planning familial est essentiel pour réduire aussi bien le taux de natalité que la prévalence du VIH/SIDA. La politique envisagée et actuelle concernant la population doit aller de pair avec les stratégies prévues pour faire face aux problèmes du secteur de la santé. En effet, la pauvreté demeure une cause importante de la mauvaise santé et vice versa.

4.3. Développement tiré par le Secteur privé.

L'émergence d'un secteur privé viable qui puisse prendre la relève en tant que principal moteur de croissance de l'économie est absolument essentielle au développement du Rwanda. Non seulement un tel développement contribuera à la croissance économique, mais il assurera également l'apparition d'une classe moyenne active d'entrepreneurs, qui aideront à développer et à enraciner les principes de démocratie. Bien que l'investissement direct étranger soit encouragé, une classe d'entrepreneurs locaux demeure un composant essentiel du développement.

Le Gouvernement du Rwanda ne sera pas impliqué dans les prestations de services et la fourniture de produits qui peuvent être effectués plus efficacement par le secteur privé. Il est donc engagé dans une vaste politique de privatisation qui aidera à réduire les dépenses et les coûts tout en élargissant le choix du grand public. L'État agira seulement en tant que catalyseur en s'assurant que l'infrastructure, les ressources humaines et les cadres légaux soient adaptés et visent la stimulation de l'activité économique et l'investissement privé.

Le développement du secteur financier sera essentiel, étant donné qu'il est actuellement sous-développé et mal adapté aux besoins économiques du pays. Le secteur financier doit être capable de fournir le capital nécessaire au développement du secteur privé. Le Gouvernement encouragera également le commerce local par l'introduction de zones développées pour l'exportation, dans lesquelles des opérateurs étrangers pourraient avoir des associés locaux.

Le développement du secteur privé du Rwanda ne se limitera pas au secteur formel. Le secteur informel sera également développé ; il s'agit des secteurs tels que celui du commerce au détail, des ateliers de réparations et des garages, de l'artisanat et du travail des métaux.

Une attention particulière sera accordée au marché du travail. Pendant les 40 années de colonialisme, l'économie Rwandaise a été seulement capable de générer 200,000 emplois en dehors de l'agriculture. Si les services de planning familial s'améliorent, il est prévu que la population s'élève à 13 millions avant 2020, dont 7 millions de personnes qui gagneront leur vie au moyen des activités non agricoles. De ce fait, il sera nécessaire de créer 1,4 millions d'emplois en dehors de

l'agriculture. Étant donné les tendances de l'économie Rwandaise au cours des décennies précédentes, il s'agit clairement d'un défi énorme, dans lequel le secteur privé doit jouer un rôle pivot.

4.4. Développement des Infrastructures

La réadaptation et le développement des infrastructures sont un aspect essentiel dans la baisse des dépenses relatives à la gestion commerciale au Rwanda qui attirera l'investissement local et étranger.

(i) Gestion de l'utilisation des terres

La gestion de l'utilisation des terres est un outil fondamental dans le développement. Étant donné que le Rwanda est caractérisé par un manque important de terres, un plan d'utilisation des terres disponibles est nécessaire pour assurer une utilisation optimale dans le développement urbain et rural. Actuellement, les ressources des terres du Rwanda sont utilisées d'une façon inefficace et non viable, limitant la rentabilité des terres et des infrastructures, tout en dégradant la capacité nationale à conserver l'eau de pluie. Pour y faire face, une loi moderne sera instituée pour régir les terres et garantir la sécurité du régime foncier et la liberté des échanges.

Le Rwanda poursuivra une politique harmonieuse d'habitations groupées basées sur l'activité économique. Des habitats ruraux organisés en centres actifs de développement seront équipés d'infrastructures de base et de services. Ce système d'habitat servira de point d'accès au développement d'activités non agricoles, génératrices de revenus. La terre sera réorganisée et consolidée afin de créer un espace adéquat pour une agriculture moderne et viable.

(ii) Développement urbain

Le Rwanda est caractérisé par une faible urbanisation mais celle-ci est en croissance. Cela s'est produit d'une façon rapide et non coordonnée ; ce qui signifie que les services sociaux et les opportunités d'emploi demeurent en retard. À dater de maintenant jusqu'en 2010, chaque ville devra régulièrement mettre à jour des plans d'ensemble et des plans spécifiques pour la gestion des terres. Le pays développera des infrastructures de base dans des centres urbains et dans d'autres pôles de développement, permettant la décongestion des zones agricoles. La proportion entre les habitants des zones urbaines augmentera de 10 % (en 2000) à 30 % (en 2020, partant de 5 % en 1995). Le revenu différentiel entre les villes et les zones rurales devrait demeurer dans des proportions raisonnables grâce à la décentralisation des activités économiques au pays.

(iii) Le transport

Le Rwanda est enclavé, avec comme conséquence, des coûts de transport vers les ports de l'océan situés au Kenya ou en Tanzanie. C'est pour cette raison qu'il est impératif de développer des alternatives de coûts de transport vers l'océan, notamment par une extension du rail régional vers Isaka, en Tanzanie et une extension vers le système du chemin de fer d'Ouganda. Un système

combinant le rail et le transport maritime qui pourrait établir la connexion avec le Chemin de Fer de Banguela sera étudié. En outre, un second aéroport, capable de servir de centre régional pour la région des Grands Lacs sera développé. Pour le marché local, le Rwanda dispose d'un réseau de transport fiable de routes d'apport qui continuera cependant à être étendu et amélioré.

(iv) Les Communications & TIC

La couverture des télécommunications au Rwanda est très réduite. La politique de communication profitera de la petite taille du pays, de sa haute densité de population et de la langue locale unique pour attirer des investisseurs pour que le secteur puisse être libéralisé.

D'ici 2020, le Rwanda projette de rendre Internet accessible à tous les niveaux administratifs, dans toutes les institutions d'enseignement secondaire en général et dans un grand nombre d'écoles primaires. Des services téléphoniques seront répandus dans les zones rurales et l'efficacité des services publics bénéficiera d « e-government ».

(v) Energie

L'approvisionnement inadéquat et coûteux en électricité constitue un facteur limitatif du développement. Le bois est la source d'énergie pour 99 % de la population, aboutissant au déboisement massif et à la dégradation du sol. Les produits pétroliers importés absorbent plus de 40 % des échanges internationaux. Le Rwanda augmentera donc la production d'énergie et diversifiera ses sources d'énergie alternatives.

Pour y parvenir, le Rwanda dispose d'un potentiel hydroélectrique considérable, en plus des grands dépôts de gaz méthane renouvelable dans le Lac Kivu, évalué à 60 milliards de mètres cubes. Dans les zones rurales, l'énergie solaire directe ou l'énergie photovoltaïque peut être utilisée, et jusqu'à un tiers de 155 millions de tonnes de dépôt de tourbe est actuellement exploitable. Le Rwanda projette qu'avant 2020, au moins 35 % de la population seront connectés à l'électricité (partant des 2 % en 2000) de sorte que la consommation du bois va diminuer, des 94 % actuels à 50 % de la consommation nationale d'énergie.

(vi) Eau

Seuls 52 % de Rwandais ont accès à l'eau potable. La consommation journalière d'eau est évaluée à 8.15 litres par personne dans les zones rurales, largement en dessous de la norme internationale de 20 litres. Le pays est doté de réserves qui pourraient fournir assez d'eau, tant pour la consommation que pour les besoins agricoles. Ceux-ci incluent des pluies substantielles (entre 900 et 1800 millimètres par an), des lacs, des rivières et cours d'eau en abondance. En outre, il y a une réserve abondante d'eau de haute altitude dans la partie occidentale du pays, qui peut être utilisée dans l'approvisionnement d'eau par gravitation, vers les régions du sud et du sud-est du pays qui sont confrontés au manque d'eau.

Pour réaliser les objectifs relatifs à l'eau, tels qu'envisagés dans la Vision 2020, le pays devra augmenter de 2.5 points de pourcentages par an le taux d'accès à l'eau potable par rapport au taux actuel de 52 % , pour que toute la population Rwandaise ait accès à l'eau potable avant 2020.

(vii) Gestion des déchets

Le système d'égouts et les services d'évacuation des eaux usées sont accessibles à 85 % de la population, tandis que 64 % des latrines ne rencontrent pas les normes d'hygiène exigées. La consommation d'une eau impropre est dangereuse et à l'origine de maladies transportées par ces eaux de provenances. La construction non planifiée et désorganisée de villes sans un système approprié d'évacuation par les égouts renforce les problèmes sanitaires.

Un mauvais système d'égouts et l'eau de pluie peuvent détruire les routes publiques ou stagner, et créer des niches idéales pour les maladies tant pour l'être humain que pour les animaux. Etant donné que la plupart des maisons sont placées au sommet et sur les pentes des collines, les sources d'eau sont en permanence en danger d'être polluées par un mauvais système d'égouts domestiques et d'autres activités humaines qui affectent les courants d'eau. L'impact qu'une gestion déficiente des ordures a sur l'environnement n'est presque pas pris en compte par les habitations humaines et ni pas les installations industrielles.

D'ici 2020, les zones rurales et urbaines doivent disposer d'un système d'égouts suffisant et de systèmes appropriés d'évacuation d'eau. Chaque ville doit être dotée d'une unité adéquate pour traiter et comprimer les ordures solides pour les broyer. Les ménages auront maîtrisé et pratiqueront des mesures d'hygiène et d'enlèvement des ordures.

4.5. Agriculture à haute valeur ajoutée et orientée vers le marché

Depuis l'indépendance, la politique économique du Rwanda est considérée comme ayant été axée sur l'agriculture en tant que moteur principal de la croissance économique. Cependant, le secteur agricole a continué à être peu performant, avec une productivité sans cesse en baisse. Il sera nécessaire de formuler et de mettre en oeuvre une politique réaliste liée au développement qui se place au-delà des illusions dépassées d'une agriculture viable basée sur la subsistance.

Contrairement à l'opinion communément admise, la question la plus importante qui retarde le développement agricole du Rwanda n'est pas la taille de la terre, mais plutôt la faible productivité, associée une agriculture de subsistance qui repose sur le paysan . L'orientation de la politique agricole devra être revue pour promouvoir l'intensification afin d'augmenter la productivité et de réaliser des taux de croissance de 4.5 % à 5 % par an. Ceci peut uniquement être effectué par la production de cultures de grande valeur et une gestion moderne de l'élevage. La vision vise à remplacer l'agriculture de subsistance par un secteur agricole totalement monétisé et commercial d'ici 2020.

Les domaines clefs de politique qui nécessitent une attention urgente pour réaliser cette transformation incluent les points suivants :

- Réformes institutionnelles et légales pour assurer la sécurité de la propriété foncière;
- Développement d'un marché relatif au patrimoine foncier
- Recherche extensive et extension des services;
- Investissement dans les infrastructures rurales;
- Utilisation de variétés productives et d'apport intensif, et plus particulièrement des engrais;
- Promotion d'une industrie basée sur l'agriculture;
- Mesures de contrôle environnemental pour mettre fin à la dégradation de la fertilité du sol;
- Plans de financement et marchés ruraux

Comme mentionné ci-dessus, une stratégie économique viable pour le Rwanda exige une diversification au-delà du secteur agricole. L'agriculture devra être développée pour permettre des effets dérivés, en commençant par le développement d'industries agroalimentaires qui fourniraient alors des retombées dans d'autres secteurs de l'économie. En outre, on peut fort bien s'attendre à ce que les domaines politiques prioritaires mentionnés ci-dessus ne soient pas uniquement positifs pour l'agriculture, mais profitent également à la totalité de l'économie rurale.

4.6. Intégration régionale et internationale

Le Rwanda considère l'intégration économique régionale comme un des éléments essentiels pour réaliser la Vision 2020. À cette fin, il sera nécessaire de pratiquer un régime commercial ouvert, libéral, réduisant au minimum les barrières au commerce tout en mettant en oeuvre une politique pour encourager l'investissement étranger direct. En outre, nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité d'adopter une politique encourageant les entreprises compétitives, les exportations et l'esprit d'entreprise plutôt que de protéger des industries défaillantes. Des zones économiques pour une production basée sur les TIC seront essentielles pour accroître la compétitivité des entreprises rwandaises.

La vision d'un accès à des marchés régionaux plus étendus sera accompagnée d'un programme d'investissement dans les infrastructures pour promouvoir le Rwanda en tant que centre de communications et télécommunications. En outre, le fait de profiter de la position stratégique comparative du Rwanda devrait être exploité comme zone d'entrepôt dans le négoce et le commerce. Des zones de production pour l'exportation, combinées à des réformes industrielles mentionnées ci-dessus, permettront au pays de consolider sa position dans les secteurs des services et des communications et ainsi de profiter de la croissance de la coopération régionale dans la région des Grands Lacs/dans la Région de l'Afrique de l'Est.

5. Domaines transversaux de la Vision 2020

Outre les six piliers, il y a les trois domaines transversaux de l'égalité du genre, des ressources naturelles, de l'environnement et de la culture, de la science et de la technologie. Ces questions seront non seulement affectées par la transformation économique, mais joueront également un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement de la Vision 2020.

5.1. L'Egalité du Genre

Les femmes constituent 53 % de la population et participent à l'agriculture de subsistance plus que les hommes. Habituellement, elles nourrissent la famille et prennent soin des enfants tout en assurant leur enseignement fondamental. Mais jusque récemment, les filles constituaient la minorité dans les écoles secondaires d'enseignement général, les femmes avaient peu accès aux opportunités offertes aux hommes et elles étaient mal représentées à des postes de prise de décisions.

Pour atteindre l'égalité et l'équité hommes/femmes, le Rwanda mettra continuellement à jour et adaptera ses lois sur le droit des femmes. Il soutiendra l'éducation scolaire pour tous, supprimera toutes les formes de discrimination, luttera contre la pauvreté et pratiquera une politique de discrimination positive en faveur des femmes. Le genre sera intégré en tant que question transversale dans toutes les politiques et les stratégies de développement.

5.2. Les Ressources Naturelles et l'Environnement

Le problème majeur dans le domaine de la protection de l'environnement au Rwanda est le déséquilibre entre la population et les ressources naturelles (la terre, l'eau, la flore et la faune et les ressources non renouvelables, qui se sont dégradées au cours des décennies). Cette dégradation est observable à travers le déboisement massif, l'épuisement de la biodiversité, l'érosion et les glissements de terrains, la pollution des voies navigables et la dégradation d'écosystèmes fragiles, comme les marais et les marécages.

La croissance démographique moyenne de 3 % par an au cours des années 80 jusqu'aux années 90 a été plus rapide que celle de la production agricole, évaluée à 2.2 %. Cela a conduit à l'occupation de secteurs de plus en plus marginaux et à la dégradation rapide et continue du sol et des écosystèmes fragiles du pays.

Ces problèmes environnementaux sont renforcés par l'emplacement des unités industrielles et l'évacuation directe de leurs déchets, sans aucun traitement, vers les voies navigables et les lacs. Afin d'assurer un développement durable, le Rwanda mettra en oeuvre des techniques adéquates de gestion des terres et de l'eau, combinées à une politique saine de la biodiversité.

5.3. Science, Technologie et TIC

C'est avec raison que les Rwandais sont fiers de leurs racines culturelles et le gouvernement fera en sorte de profiter de cet héritage sous toutes les facettes du processus de développement. Cependant, afin que ce processus de développement soit une réussite, le Rwanda doit se tourner vers l'avenir et exploiter les innovations des sciences et de la technologie pour renforcer ses acquis culturels.

Au Rwanda, le niveau d'adoption et d'intégration des sciences et de la technologie dans la vie socio-économique est très faible et le manque de professionnels techniquement qualifiés est visible à tous les niveaux. A partir de maintenant jusqu'en 2020, le Rwanda projette d'avoir des scientifiques adéquats, fortement qualifiés et des techniciens pour satisfaire les besoins de l'économie nationale.

Il est nécessaire de produire, de diffuser et d'acquérir des compétences scientifiques ainsi que des innovations technologiques, pour ensuite les intégrer dans le dynamisme du développement social et économique détaillé ci-dessus.

Afin que le Rwanda atteigne cet objectif, il devra développer l'enseignement des sciences et de la technologie aux niveaux secondaires et universitaires. Il facilitera la création d'entreprises de hautes et moyennes technologies et développera l'accès aux TIC jusqu'au niveau des secteurs administratifs de base, en conformité avec le plan national des TIC.

6. La feuille de route

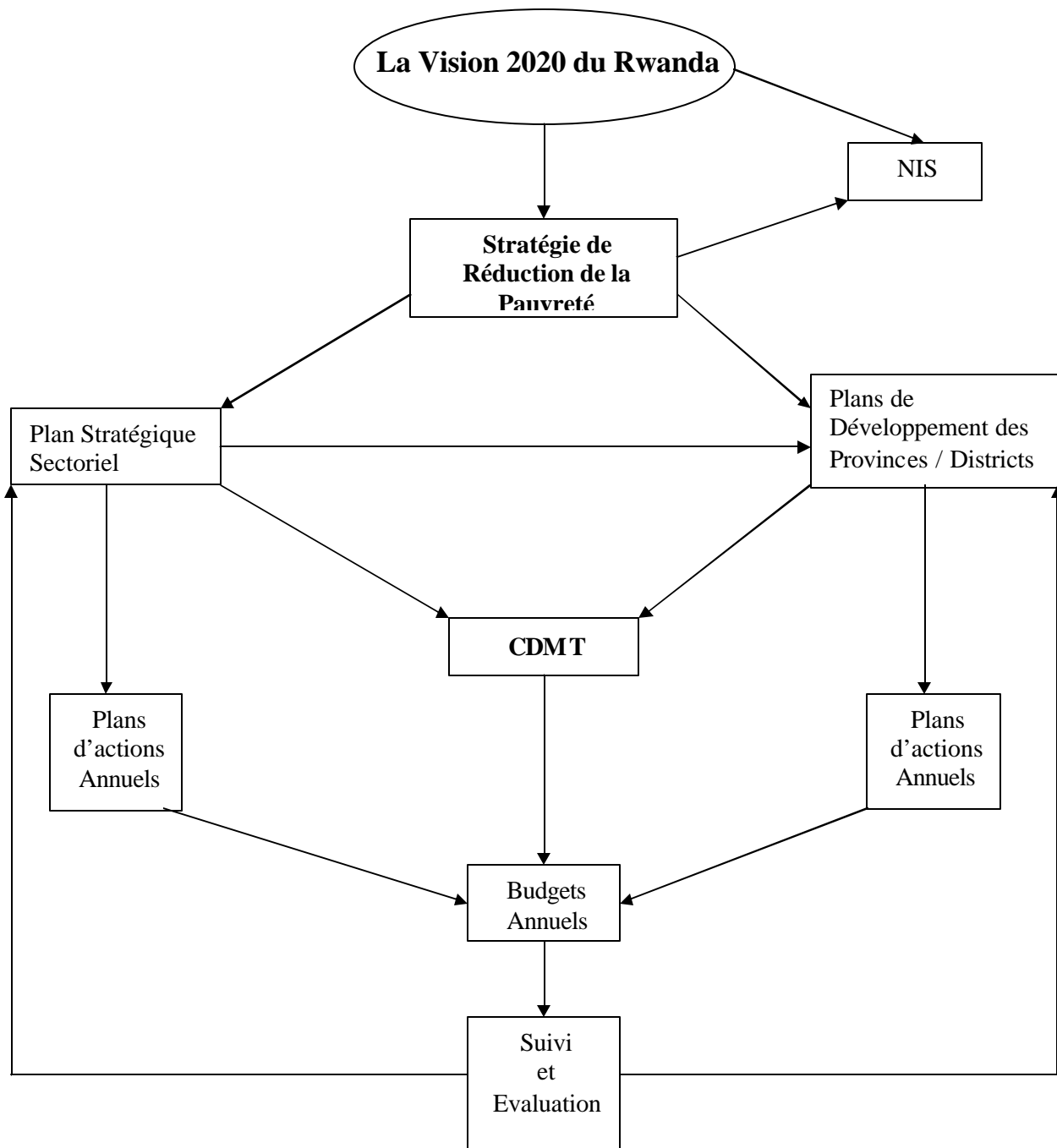
Cette feuille de route présente comment la Vision 2020 du Rwanda sera atteinte à travers le processus de planification du pays. Il établit également un ensemble de critères par rapport auxquels nous pouvons mesurer notre progrès en termes d'atteinte des objectifs. Des projections macro-économiques et les hypothèses sous-jacentes sont effectuées, montrant clairement les conditions de financement pour accomplir la Vision.

6.1. Le Processus de Planification du Rwanda et la réalisation de la Vision 2020

Pour assurer la mise en oeuvre sans difficulté de la Vision 2020 et l'accomplissement des aspirations décrites ci-dessus, celle-ci devra être reflétée dans tout le processus de planification et, particulièrement, des instruments à moyen et à court terme. Pour cela, les aspirations à long terme de la Vision seront traduites dans les programmes à moyen terme de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SRP) ainsi que dans la Stratégie Nationale des Investissements (SNI)

La SRP fonctionne sur base des stratégies du secteur à moyen terme qui informent des plans de développement aux niveaux des provinces et des districts. Des stratégies de secteur et des plans de développement décentralisés seront mis en oeuvre par le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT). Des budgets de trois ans entièrement intégrés alimenteront les Programmes d'Investissement Publics (PIP) de ces agences et se traduiront en plans d'actions concrets, financés par les budgets annuels. La réduction de la pauvreté accessible à travers le CDMT sera suivie et retransmise dans l'élaboration des plans des secteurs et des provinces. Voir le schéma ci-dessous.

Schéma 2: Traduire la Vision 2020 en réalité



6.2. Financement de la Vision 2020: Hypothèses et projections macroéconomiques

La mise en oeuvre de la Vision 2020 prend en considération la nécessité de répondre aux aspirations des Rwandais. L'hypothèse des perspectives macroéconomiques sur la période allant jusqu'à 2020 peut être résumée comme suit:

- (1) On estime que le taux de croissance démographique aura une moyenne de 2,7 % jusqu'en 2020;
- (2) Pour se transformer en un pays à revenus moyens - avec un revenu par habitant d'environ 900 USD - le Rwanda devra atteindre un PIB supérieur à 7 % du taux de croissance annuel au cours de cette période,
- (3) Sur base de l'approche ICOR, le pays doit annuellement investir 30 % de son PIB pour réaliser la croissance économique visée de 7 %;
- (4) Initialement, l'agriculture est le moteur majeur de croissance représentant plus de 45 % du PIB jusqu'en 2010, tandis que l'industrie et les services représentent 20 % et 37 % respectivement. Ensuite, l'industriel et les secteurs des services reprennent la relève pour qu'avant 2020, les services contribuent à hauteur de 42 %, et l'industrie à hauteur de 26 % tandis que l'agriculture contribuera à 33 % du PIB.
- (5) L'investissement privé représentera une moyenne de 20 % du PIB et l'investissement public représentera 8 %;
- (6) On estime que les dépenses publiques en capital vont augmenter à hauteur de 605 milliards de Frw.

Tableau 3: Variables Economiques clefs de la Vision 2020

	2005	2010	2015	2020
Population (Million)	8,65	9,88	11,29	12,90
Taux de croissance de la Population	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%
PIB Nominal (Milliard)	1 218,75	2 147,85	3 957,28	7 291,04
Taux de Croissance du PIB	7%	8%	9%	9%
PIB par habitant (Rwf)	140 915,87	217 369,10	350 540,18	565 298,46
PIB par habitant (USD)	231,39	336,48	542,63	875,08
Agriculture(milliard)	560,63	923,58	1 582,91	2 376,88
Agriculture (% du PIB)	46%	43%	40%	33%
Services (Milliard)	439	795	1 504	3 048
Services (% du PIB)	36%	37%	38%	42%
Industrie (Milliard)	219	430	871	1 867
Industrie (% du PIB)	18%	20%	22%	26%
Investissement Intérieur Brut (IIB)	321,75	614,29	1 131,78	2 085,24
Public	124,19	163,26	314,35	605,25
Privé	197,56	451,02	817,44	1 479,99
Investissement Intérieur Brut (IIB) % du PIB)	26%	29%	29%	29%
Public	10%	8%	8%	8%
Privé	16%	21%	21%	20%
Total des Dépenses en Capital	124,19	163,26	314,35	605,25

Schéma 3: Contribution des Secteurs au PIB (2000-2020)

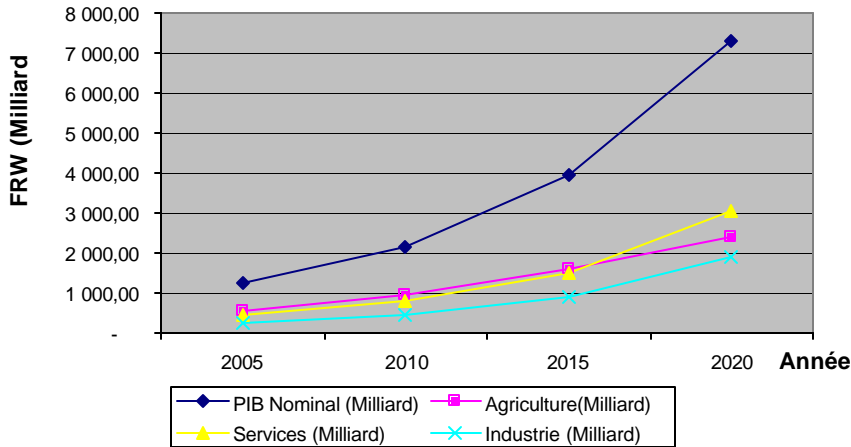
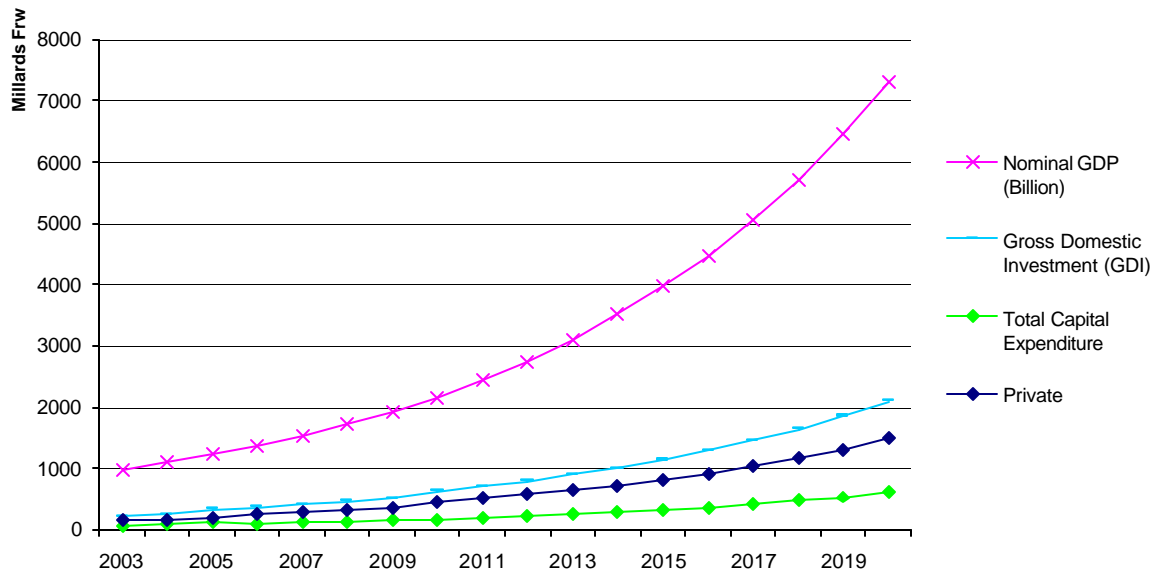


Schéma 4: Projections du PIB et des Investissement pour la Vision 2020



Cette feuille de route met en évidence les défis auxquels le Rwanda devra faire face pour atteindre les cibles déterminées par la Vision 2020. Plus particulièrement, nous devons rationaliser les processus de planification pour que la Vision soit traduite en plans susceptibles d'être mis en œuvre, avec des attaches fortes entre les priorités établies et l'attribution des ressources. Il exige aussi une mobilisation d'une somme substantielle de ressources financières émanant de l'Etat, de la communauté des bailleurs de fonds et du secteur privé. Si ces ressources sont allouées correctement à travers le processus de planification, les objectifs fixés dans cette Vision pourront être atteints.

6.3 Cadre Institutionnel pour la mise en oeuvre de la Vision 2020 du Rwanda

La mise en oeuvre de la Vision 2020 est envisagée dans les compétences de tous les acteurs : l'Etat, le secteur privé, la société civile, les ONG, les autorités décentralisées, les communautés de base, les organisations religieuses, et les partenaires en développement. L'organe le plus impliqué dans la mise en oeuvre de la politique de la Vision 2020 est le Gouvernement. Le Ministère en charge de la

planification économique coordonne la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la Vision. Il s'assure également que les stratégies sectorielles et les plans de développement des Districts sont développés par les ministères et les Districts dans l'esprit de la Vision 2020. Ce Ministère se chargera spécifiquement de :

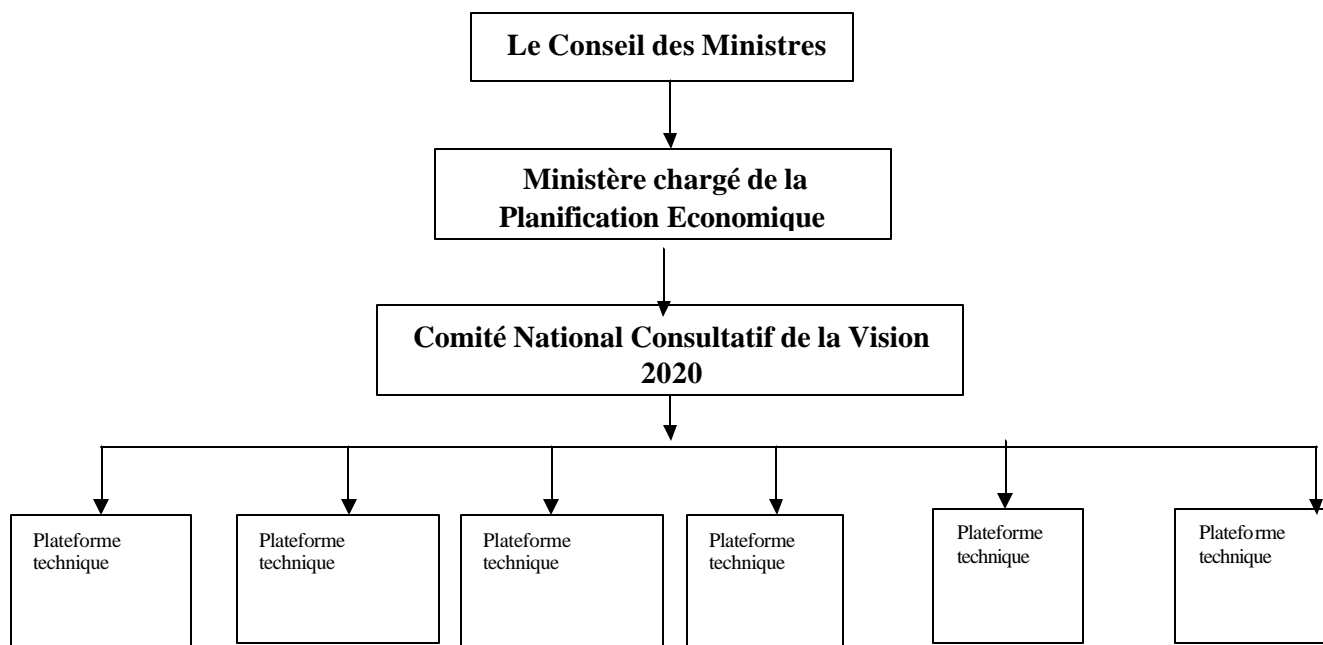
- Coordonner toutes les activités en rapport avec la mise en oeuvre de la Vision 2020
- Mobiliser et allouer des ressources aux domaines prioritaires de la Vision 2020
- Soutenir les organes de planification et autres institutions chargées de la mise en oeuvre de la Vision
- S'assurer que les stratégies sectorielles et les plans de développement des districts s'inspirent de la Vision 2020 et qu'ils ont un lien avec le Cadre des Dépenses à Moyen Terme et les budgets annuels
- S'assurer de l'établissement d'un cadre de suivi et d'évaluation de la Vision
- Rédiger un rapport destiné au Conseil des Ministres sur l'état d'avancement des objectifs et cibles de la Vision 2020

Le Comité National Consultatif de la Vision 2020 sera établi pour surveiller et guider la mise en oeuvre de la Vision et s'assurer que l'établissement d'un consensus autour de la mise en oeuvre de la Vision 2020 soit atteint. Le Comité Consultatif est un mécanisme pour la coordination des intervenants, réunissant le Gouvernement, les Partenaires en Développement, la société civile, le secteur privé et d'autres intervenants appropriés ainsi que les personnes ressources pour le dialogue sur la Vision. Le Conseil sera coordonné et présidé par le Ministère en charge de la planification économique.

Des plate formes techniques seront établies suivant les piliers de la Vision. La raison d'être de ces plateformes est qu'il y ait une bonne coordination entre politiques et actions menées par différentes institutions, ainsi qu'un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes, assurant une mise en œuvre concertée d'un objectif partagé.

Le cadre institutionnel de la mise en oeuvre de la Vision 2020 est présenté dans l'organigramme ci-dessous.

Le cadre institutionnel de la mise en oeuvre de la Vision 2020



Le Ministère chargé de la Planification Economique préparera des termes de référence détaillés et la définition des tâches et des responsabilités des différentes plateformes techniques ainsi que ceux du Comité National Consultatif impliqués dans la gestion de la mise en oeuvre de la Vision 2020 du Rwanda.

Conclusion

La Vision 2020 représente un plan ambitieux pour sortir le peuple du Rwanda de la pauvreté et transformer ce pays en une économie à revenus moyens. Certains diront qu'il est trop ambitieux et que nous ne sommes pas réalistes en nous fixant cet objectif. D'autres diront que qu'il s'agit d'un rêve. Mais, quel alternative le Rwanda a-t-il ? Doit-il rester dans la situation actuelle ? Cela est tout simplement inacceptable pour le peuple Rwandais.

C'est pour cette raison qu'il est essentiel de concevoir et de mettre en oeuvre une politique adéquate, tout en mobilisant les ressources nécessaires pour engendrer la transformation et réaliser la Vision. Ceci est réaliste si l'on se base sur le fait que d'autres pays ayant eu des conditions initiales défavorables et semblables aux nôtres ont réussi. L'expérience de développement 'des Tigres Asiatiques' prouve que ce rêve pourrait devenir une réalité.

Annexes

Annexe 1: Indicateurs clefs de la Vision 2020 du Rwanda

Indicateurs	Situation en 2000	Cible en 2010	Cible en 2020	Niveau International
1. Population du Rwanda	7 700 000	10 200 000	13 000 000	
2. Niveau d'alphabétisation	48	80	100	100
3. Espérance de Vie (années)	49	50	55	
4. Taux de fertilité des femmes	6	5.5	4.5	
5. Taux de Mortalité des Enfants (0/00)	107	80	50	
6. Mortalité Maternel (pour 100000 naissances vivantes)	1070	600	200	
7. Malnutrition Infantile (Insuffisance en in %)	30	20	10	
8. Taux de Croissance de la Population (%)	2,9	2.3	2.2	
9. Inscription Ferme à l'Ecole primaire (%)	72	100	100	100
10. Inscription global à l'école primaire (%)		100	100	
11. Taux de Transition vers l'Ecole Secondaire (%)	42	60	80	
12. Inscription globale à l'Ecole Secondaire (%)	7	40	60	
13. Taux de qualification des enseignants (%)	20	100	100	100
14. Centre de Formation Professionnelle et Technique		50	106	
15. Admission dans l'enseignement tertiaire (0/00)	1	4	6	
16. Egalité filles/garçons enseignement tertiaire (Filles %)	30	40	50	50
17. Femmes dans les postes de prise de décision (%)	10	30	40	
18. Taux de prévalence du VIH/SIDA (%)	13	11	8	0
19. Mortalité liée à la Malaria (%)	51	30	25	
20. Médecin par 100,000 habitants	1.5	5	10	10
21. Population en bonne condition d'hygiène (%)	20	40	60	
22. Infirmières par 100,000 habitants	16	18	20	20
23. Techniciens delaboratoire par 100,000 d'habitants	2	5	5	
24. Pauvreté (< 1 US \$/jour)	60.4	40	30	
25. Taux de croissance moyen du PIB (%)	6.2	8	8	
26. Taux de Croissance du Secteur Agricole (%)	9	8	6	
27. Taux de Croissance du Secteur Industriel (%)	7	9	12	
28. Taux de croissance du secteur des Services (%)	7	9	11	
29. Coefficient de Gini (disparité des revenus)	0.454	0.400	0.350	
30. Croissance de l'Epargne Nationale (% du PIB)	1	4	6	
31. Croissance de l'Investissement National (% du PIB)	18	23	30	30
32. PIB par habitant en \$ US	220	400	900	
33. Population urbaine (%)	10	20	3 0	
34. Population agricole (%)	90	75	50	
35. Terres d'agriculture modernisée (%)	3	20	50	
36. Utilisation d'engrais (Kg/ha/an)	0.5	8	15	
37. Crédits Financiers au Secteur Agricole (%)	1	15	20	
38. Accès à l'Eau Potable (%)	52	80	100	100
39. Production Agricole (kcal/jour/personne % des besoins)	1 612	2 000	2 200	
40. Protéines/personne/jour (% des besoins)	35	55	65	70
41. Réseau routier (km/km2)	0.54	0.56	0.60	
42. Consommation annuelle d'électricité (kWh/habitant)	30	60	100	
43. Accès à l'Energie Electrique (% de la population.)	2	25	35	
44. Terre protégée contre l'Erosion du Sol (%)	20	80	90	
45. Niveau de reforestation (ha)				
46. Bois de chauffage dans la consommation nationale d'Energie (%)	94	50	50	
47. Emplois non agricoles	200 000	500 000	1 400 000	

Annexe 2: Rôle de l'Etat au Rwanda dans une Perspective Historique

Rôle de l'Etat	Ere Précoloniale	Ere Coloniale	De l'indépendance jusqu'en 1994	Période Post-génocide
Paix Intérieure et sécurité	- Généralement bien assurées par l'autorité du Roi, - Période d'expansion et de relations avec certains royaumes voisins.	-Moins de guerres régionales après les démarcations coloniales des frontières et l'installation de l'administration coloniale.	-Pogroms provoqués par les divisions ethniques, -Climat permanent d'insécurité.	-Lutte contre les insurrections de 1996-2000, -Niveau élevé de sécurité intérieure, -Pacification de la Région des Grands Lacs en Cours.
Unité Nationale	-Pas de problèmes internes et tout le monde contribuait à défendre la nation. Cependant, il y avait un exile volontaire d'individus ou de groupes qui défiaient l'autorité du Roi. -La Guerre de succession de Rucunshu en 1896, qui a conduit à l'affaiblissement du régime royal.	Déchirements du tissu social de la nation : a) Ecoles exclusivement réservées aux enfants des chefs à Nyanza en 1918 et à Astrida en 1929, dirigées par les Pères Blancs; b) Destitution des Hutu, des Tutsi d'origine modeste, et des Twa par les Belges en 1926,	- Développement d'idéologies ethniques sources de division. - Désintégration totale du tissu social après le génocide de 1990-1994.	-Volonté politique explicite et efforts de réconciliation - Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation - Cadre légal anti-ségrégationniste incluant l'abolition des cartes d'identité ethniques.
Justice				Efforts pour établir la séparation des 3 pouvoirs, - Gacaca comme Justice de réconciliation.
Droits de la Personne	Faiblement respectés	Faiblement respectés	Non respectés	Progrès vers un état de droit
Décentralisation	- Politique hiérarchisée et centralisée.	- Pouvoirs politiques concentré entre les mains du Président, - Début de la concentration de l'économie nationale dans les mains de l'Etat.	- Pouvoirs économiques et politiques hautement centralisés.	Décentralisation progressive des pouvoirs politiques et économiques, promotion du secteur privé Etablissement d'un Fonds Commun de Développement pour la Décentralisation.

Rôle de l'Etat	Ere Précoloniale	Ere Coloniale	De l'indépendance jusqu'en 1994	Période Post-génocide
Gouvernance et Démocratie	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'égalité sociale. - tous les dirigeants étaient nommés - possibilité de s'exprimer et de remettre en question l'autorité 	<ul style="list-style-type: none"> - perte d'un tiers du territoire national après la répartition de 1910, - Faible niveau d'égalité sociale. - Pas de démocratie mais un contrôle et une coercition étatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance du Parti-Etat, - Faible niveau d'égalité sociale - dictature du Parti – Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration progressive de la participation populaire, - stratégie de lutte contre la pauvreté, - Institutionnalisation de l'Ombudsman. - multipartisme institutionnalisé, - loi qui libéralise la presse, - consultation concernant la Constitution Nationale.
Intégration Régionale et Internationale	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges limités avec les royaumes voisins, - pas d'échanges avec les pays étrangers (monde extérieur) 	<ul style="list-style-type: none"> - ouverture des frontières du pays, - contacts avec le monde via le pouvoir belge, - Produits de consommation de masse 	<ul style="list-style-type: none"> - élargissement de l'ouverture à la coopération internationale, - problèmes périodiques avec les pays voisins dus aux relations personnelles des classes dirigeantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Libre circulation des citoyens, - efforts pour pacifier la région des Grands Lacs et en faveur d'une politique de bon voisinage, - efforts en faveur de l'usage de plusieurs langues, - politique d'intégration régionale et d'ouverture.
Gestion de l'Etat (Affaires publiques)	-monarchie.	- efficace mais coercitive	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration progressive, - Niveau élevé de corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - réformes et organes destinés à améliorer la transparence. - lutte contre la corruption.
Diaspora	- limitée	<ul style="list-style-type: none"> - Recrudescence des vagues d'émigrants fuyant le joug et le pouvoir impitoyable du colonisateur - suivi rapproché de l'administration autochtone. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle négatif de l'Etat dans l'émigration forcée, - déstabilisation de la diaspora dans les pays d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> - double nationalité (citoyenneté), - efforts en faveur de bonnes relations et de bons contacts, - Entrées et sorties faciles, - Approche participative et consultation généralisée.